

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 19/09/08</p> <p>Date de publication : 03/10/08</p>	<p style="text-align: center;"><b>SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2008 À SAINTE-SOULLE</b></p> <p>Sous la présidence de : Monsieur Maxime BONO, Président</p> <p><b>Autres membres présents</b> : Madame Marie-Claude BRIDONNEAU, Monsieur Jean-François FOUNTAINE, Madame Suzanne TALLARD, Monsieur Michel-Martial DURIEUX, Monsieur Yann JUIN (jusqu'à la 22<sup>ème</sup> question), Monsieur Denis LEROY, Monsieur Guy DENIER, Madame Maryline SIMONÉ, Monsieur Jacques BERNARD, Monsieur Christian GRIMPRET, Monsieur Guy COURSAN, Monsieur Daniel GROSCOLAS, Monsieur Henri LAMBERT, Monsieur Christian PEREZ, Monsieur Jean-François VATRÉ, Monsieur Jean-Louis LÉONARD (jusqu'à la 22<sup>ème</sup> question), Madame Nathalie DUPUY (jusqu'à la 24<sup>ème</sup> question), Monsieur Aimé GLOUX, Madame Soraya AMMOUCHE, Madame Nicole THOREAU, Monsieur Jean-François DOUARD, Monsieur Jacques LEGET, Monsieur Jean-Pierre FOUCHER, Madame Marie-Anne HECKMANN, Vice-présidents,</p> <p>Monsieur Yves AUDOUX, Monsieur Michel AUTRUSSEAU, Madame Brigitte BAUDRY, Madame Catherine BENGUIGUI, Monsieur Michel BOBRIE, Madame Marie-Sophie BOTHOREL, Monsieur Alain BUCHERIE (jusqu'à la 22<sup>ème</sup> question), Monsieur Jean-Pierre CARDIN, Monsieur Jean-Pierre CHANTECAILLE, Monsieur Jean-Claude CHICHÉ, Madame Marie-Thérèse DELAHAYE, Monsieur Vincent DEMESTER, Monsieur Pierre DERMONCOURT (jusqu'à la 22<sup>ème</sup> question), Monsieur Alain DRAPEAU, Monsieur Olivier FALORNI, Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX, Madame Patricia FRIOU, Madame Lolita GARNIER (à partir de la 15<sup>ème</sup> question), Madame Nathalie GARNIER, Monsieur Dominique GENSAC (à partir de la 15<sup>ème</sup> question), Monsieur Gérard GOUSSEAU, Monsieur Christian GUICHET, Madame Josseline GUITTON (jusqu'à la 32<sup>ème</sup> question), Monsieur Patrice JOUBERT, Monsieur Charles KLOBOUKOFF, Monsieur David LABICHE, Madame Sabrina LACONI, Madame Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, Monsieur Patrick LARIBLE, Monsieur Daniel MATIFAS, Monsieur Sylvain MEUNIER, Monsieur Habib MOUFFOKES, Monsieur Marc NÉDÉLEC, Monsieur Yvon NEVEUX, Monsieur Michel PLANCHE, Monsieur Yannick REVERS, Monsieur Jean-Pierre ROBLIN, Madame Véronique RUSSEIL, Monsieur Michel VEYSSIÈRE, Monsieur Abdel Nasser ZERARGA Conseillers</p> <p><b>Membres absents excusés</b> : Monsieur Yann JUIN procuration à Madame Marie-Claude BRIDONNEAU à partir de la 23<sup>ème</sup> question, Monsieur Jean-Louis LÉONARD procuration à Monsieur Yvon NEVEUX à partir de la 23<sup>ème</sup> question, Monsieur Pierre MALBOSC procuration à Monsieur Jean-Claude CHICHÉ, Monsieur Patrick ANGIBAUD procuration à Monsieur Dominique GENSAC à partir de la 15<sup>ème</sup> question, Vice-présidents</p> <p>Madame Saliha AZÉMA procuration à Monsieur Patrick LARIBLE, Monsieur René BÉNÉTEAU procuration à Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX, Monsieur Alain BUCHERIE (à partir de la 23<sup>ème</sup> question), Madame Marie-Thérèse CAUGNON procuration à Monsieur Jacques LEGET, Madame Christelle CLAYSAC procuration à Madame Catherine BENGUGUI, Monsieur Jean-Claude COUGNAUD procuration à Monsieur Christian GRIMPRET, Monsieur Jack DILLENBOURG procuration à Monsieur Jean-François FOUNTAINE, Madame Sylvie DUBOIS, Madame Sylviane DULIOUST procuration à Monsieur Denis LEROY, Madame Brigitte GRAUX procuration à Monsieur Olivier FALORNI, Madame Josseline GUITTON (à partir de la 33<sup>ème</sup> question), Monsieur Dominique HEBERT procuration à Madame Nathalie DUPUY jusqu'à la 25<sup>ème</sup> question, Monsieur Philippe JOUSSEMET, Monsieur Guillaume KRABAL procuration à Madame Véronique RUSSEIL, Madame Esther MÉMAIN procuration à Madame Lolita GARNIER à partir de la 15<sup>ème</sup> question, Madame Sylvie-Olympe MOREAU procuration à Madame Sabrina LACONI, Madame Dominique MORVANT procuration à Monsieur Pierre DERMONCOURT jusqu'à la 23<sup>ème</sup> question, Madame Brigitte PEUDUPIN procuration à Madame Maryline SIMONÉ, Madame Annie PHELUT procuration à Monsieur Guy DENIER, Monsieur Jean-Louis ROLLAND, Madame Christiane STAUB procuration à Monsieur David LABICHE, Madame Marie-Laure TISSANDIER procuration à Monsieur Jean-Pierre FOUCHER, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : Monsieur Arnaud LATREUILLE,</p>
---	---

<b>Nombre de membres en exercice</b>	<b>88</b>	<b>Bulletins litigieux :</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de membres présents :</b>	<b>60</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de membres ayant donné procuration :</b>	<b>19</b>	<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>79</b>
		<b>Pour l'adoption :</b>	<b>79</b>
<b>Nombre de votants :</b>	<b>79</b>	<b>Contre l'adoption :</b>	<b>0</b>

**N° 52**

**Titre / COMMUNE DE SALLES-SUR-MER – INSTALLATION D’UN ARRET DE BUS EQUIPE D’UN ABRI RUE DE L’HERBAUDIÈRE – INSTITUTION D’UNE SERVITUDE AU BENEFICE DE LA COMMUNAUTE D’AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE - CONVENTION.**

Monsieur LEROY expose que dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains, la Communauté d’Agglomération de La Rochelle mène une politique volontariste d’amélioration de la qualité de service des transports publics et l’abribus en constitue un élément déterminant : confort des usagers et image du réseau perçue par tous.

Madame et Monsieur PIRON sont propriétaires d’une parcelle au 7 rue de L’Herbaudière à Salles-Sur-Mer, cadastrée section AH n° 123, d’une superficie totale de 767 m<sup>2</sup>.

Afin de rendre possible l’arrêt des transports publics dans cette rue et d’améliorer le confort et la sécurité des usagers, Madame et Monsieur PIRON ont donné leur autorisation pour l’installation d’un abri voyageurs sur une plateforme accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. L’emprise nécessaire pour cette réalisation est de 6 m<sup>2</sup> environ.

Madame et Monsieur PIRON ainsi que la commune de Salles-sur-Mer acceptent que soit instituée au bénéfice de la Communauté d’Agglomération de La Rochelle, à titre gratuit et à perpétuelle demeure, la servitude nécessaire à l’installation de cet équipement.

La Communauté d’Agglomération de La Rochelle prendra à sa charge tous les frais relatifs aux travaux d’aménagement, de fonctionnement de l’arrêt de bus « Le Collet », ainsi que les frais d’entretien de ce mobilier.

Une convention portant institution de servitude pour l’installation et le fonctionnement de cet arrêt sera établie pour permettre l’installation de cet équipement. Elle sera par la suite réitérée par acte notarié.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- d’approuver la constitution de cette servitude sur le terrain ci-dessus mentionné au bénéfice de la Communauté d’Agglomération de La Rochelle ;
- d’approuver les termes de la convention portant institution de cette servitude ;
- d’autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de servitude et l’acte notarié portant réitération de cette convention ainsi que tous les documents nécessaires à cette opération ;
- d’imputer les dépenses (frais notariés...) sur les crédits prévus à cet effet.

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES,  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
POUR LE PRESIDENT,  
LE VICE-PRESIDENT